

FONDATION



DOSSIER DE PRESSE- 17 septembre 2010

PATRIMOINE EN AQUITAINE : RESTAURATION DE LA TOUR DE BORDAGAIN, A CIBOURE
(Pyrénées-Atlantiques)

soutenue par la Fondation du Patrimoine, grâce au mécénat de la Fondation Total



Tour de Bordagain © Mairie de Ciboure

PARTENARIAT ENTRE LA FONDATION DU PATRIMOINE
ET LA COMMUNE DE CIBOURE

POUR LA RESTAURATION DE LA TOUR DE BORDAGAIN

Avec le soutien de **FONDATION**
TOTAL

DOSSIER DE PRESSE

PRESENTATION DE LA MANIFESTATION

Dans le cadre de son accord de partenariat avec la Fondation du Patrimoine, la Fondation Total a apporté un soutien financier de 300 000 euros à la restauration de la Tour de Bordagain de Ciboure, soit 54% du montant global des travaux.

L'inauguration est prévue le 17 septembre à 17h à la Tour de Bordagain, en présence de :

- Madame Michèle ALLIOT-MARIE, Garde des Sceaux
- Monsieur Guy POULOU, Maire de Ciboure
- Monsieur Francis ARNAUD, Délégué Régional de la Fondation du Patrimoine
- Monsieur François TRIBOT LASPIERE, Adjoint au Directeur Affaires Publiques France de Total

DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

- **Restauration de la Tour de Bordagain**

Historique et présentation de la Tour de Bordagain	p 4 - 5
Nature du projet de valorisation et travaux engagés	p 6
Plan de financement et calendrier des travaux	p 7

- **Présentation des structures**

Le partenariat entre la Fondation Total et la Fondation du Patrimoine 2006-2011	p 8
La Fondation Total	p 9 - 10
La Fondation du Patrimoine	p 11 - 12
La délégation régionale Aquitaine de la Fondation du Patrimoine	p 13

Contacts Presse

Fondation du Patrimoine
Katherine El Okbi
06 87 53 57 40
katherine.el-okbi@fondation-patrimoine.com

Fondation Total
Elisabeth de Réals
01 47 44 51 55
elisabeth.de-reals@total.com

DOSSIER DE PRESSE

HISTORIQUE ET PRESENTATION DE LA TOUR DE BORDAGAIN



❖ La Tour de Bordagain : un point de vue unique sur la côte basque

La Tour de Bordagain (étymologiquement en basque, "la bergerie de la cime"), ancienne chapelle dédiée à « Notre Dame de la Mer », ou aussi appelée « Notre Dame des Douleurs », se trouve sur la commune de Ciboure, au sommet de la colline de Bordagain, dominant la baie de Saint-Jean-de-Luz.

Située à 81,30 mètres d'altitude, cette tour octogonale offre un panorama exceptionnel sur la côte basque et la chaîne des Pyrénées.

La Tour est accolée à une ancienne chapelle à nef unique datant de la fin du XVI^{ème} siècle.

Un peu plus loin, se trouve la croix de Bordagain, croix monumentale sculptée, portant la date de 1813, en référence aux combats des guerres Napoléoniennes. De style renaissance (inscrite aux Monuments Historiques le 28 avril 1987),

cette croix elle fut déplacée au cours des ans et ne se situe pas à sa place initiale.

La Tour servit initialement de clocher avant de connaître un usage militaire en tant que tour de guet. Dans ce quartier de marins, elle a dû également servir d'*atalaye*, autrement dit de poste d'observation pour repérer les baleines au large.



DOSSIER DE PRESSE

❖ La tour au fil des siècles

Le Pays Basque, en raison de sa position frontalière, fut au XVI^{ème} et XVII^{ème} siècle occupé et pillé par les Espagnols venant conquérir le territoire français.

En 1636, la colline de Bordagain et les communes de Ciboure et de Saint-Jean-de-Luz situées à proximité sont dévastées par une invasion espagnole. Le fort de Socoa, édifié sous Louis XIII pour défendre ces deux villes, est occupé, alors à peine achevé, par les troupes espagnoles. Au gré des revers militaires, la région retourne sous souveraineté française quelques années plus tard.

Le clocher de la chapelle de Bordagain est alors converti en tour de guet pour défendre la ville.

Les conflits armés ne reprendront dans cette région qu'avec les guerres de la révolution et de l'Empire. En 1820, la charpente et la toiture de l'église sont vendues et seuls subsistent les quatre murs de l'édifice ainsi que la tour. En 1847, une tour trapue est construite un peu plus loin : il s'agit d'un des quatre relais du télégraphe de Chappe reliant Bayonne à Béhobie (système de communication basé sur la transmission de messages sous forme de signaux entre des stations espacées d'une dizaine de kilomètres et situées sur des points élevés). A la fin du XIX^{ème} siècle, compte-tenu de l'état d'abandon du site, la destruction de l'édifice est envisagée.



En 1912, la municipalité loue l'ensemble des bâtiments à l'architecte luzien Saint-Germier. Ce dernier s'engage à consolider les ruines. La toiture initiale, à deux pentes, est remplacée par un toit terrasse en béton. Au sud, en lieu et place du mur éventré de l'église, une grande arche vitrée comble l'ouverture. L'église est ainsi transformée en débit de boissons, ce qui provoque de vives contestations. La tour de guet est modifiée pour permettre un usage panoramique.

La restauration de l'escalier intérieur est réalisée en béton. A la fin du XIX^{ème} siècle, la mairie de Ciboure édifie une petite chapelle accolée au chevet de l'ancien bâtiment pour perpétuer le caractère religieux de l'édifice, qui, tous les 30 novembre (Saint André), accueille la procession des marins.

L'ensemble (vestiges de l'ancienne église et Tour), fait l'objet d'une **inscription à l'inventaire supplémentaire** des Monuments Historiques par arrêté du 28 Avril 1987.

DOSSIER DE PRESSE

NATURE DU PROJET DE VALORISATION ET TRAVAUX ENGAGES

❖ Vers un projet de valorisation communal

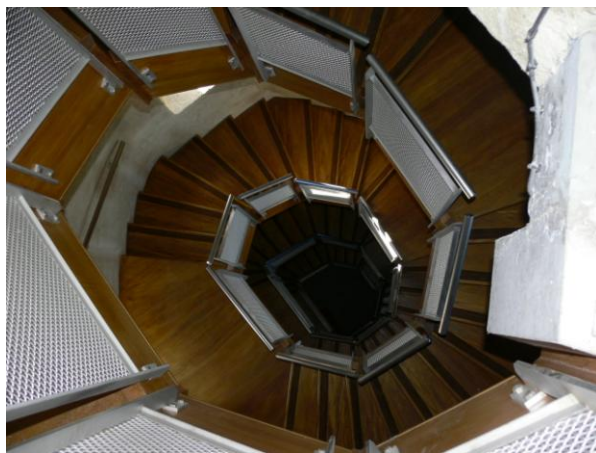
Aujourd'hui, la municipalité de Ciboure a réalisé progressivement la restauration de l'ensemble des bâtiments. Ainsi, l'espace offert par l'ancienne chapelle est utilisé pour accueillir des manifestations culturelles.

Jusqu'à présent, le libre accès au sommet de la Tour de Bordagain était empêché par la présence d'installations radiophoniques et par l'état détérioré de son escalier. Grâce à la restauration de l'ensemble, la Tour est désormais ouverte au public, constituant un important atout touristique pour la région.

❖ Nature des travaux

Le projet, qui a visé à rendre accessible au public la plate-forme située au sommet de la tour, comprend :

- la suppression du mur de soutènement ;
- la réfection des maçonneries et des enduits de la tour et des façades du bâtiment juxtaposé;
- la démolition de l'escalier intérieur en béton, très dégradé et dangereux ;
- la réalisation d'un nouvel escalier, en bois ;
- la démolition du local technique de radiophonie ainsi que la dépose des antennes installées au sommet de la Tour.



Crédits photos : Mairie de Ciboure

DOSSIER DE PRESSE

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût total de l'opération	555 100 € HT
Autofinancement de la commune de Ciboure	255 100 € HT (46%)
Fondation du Patrimoine, grâce au mécénat de la Fondation Total	300 000 € HT (54%)

CALENDRIER DES TRAVAUX

Début des travaux : début décembre 2008

Fin des travaux : mars 2010



DOSSIER DE PRESSE

**LE PARTENARIAT ENTRE LA FONDATION TOTAL
ET LA FONDATION DU PATRIMOINE
2006-2011**

Dans une volonté de participer à la vie culturelle locale tout en contribuant à la création d'emplois directs et indirects, Total signait fin 2005, avec la Fondation du Patrimoine, une première convention de mécénat pour trois ans (2006-2008), destinée à contribuer au financement de projets de sauvegarde et de valorisation d'éléments de patrimoine prioritairement situés dans les régions d'implantation du Groupe en France.

Fin 2008, au terme de la période, cinquante projets avaient déjà bénéficié du soutien de Total, pour un montant de plus de 8 millions d'euros, et ce dans 14 régions (Ile de France, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Bretagne, Rhône-Alpes, Paca, Lorraine, Alsace, Nord-Pas-de-Calais, Basse et Haute Normandie, Aquitaine, Bourgogne, Poitou-Charentes).

Désireux de poursuivre sa politique d'ancrage dans le tissu local des régions où il est impliqué, Total a décidé de reconduire son accord de partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour une nouvelle période de trois ans (2009-2011), en apportant une aide financière identique à celle du précédent accord.

Ce soutien est dédié à **la restauration du patrimoine industriel et artisanal**, à **la reconversion d'éléments notoires du patrimoine régional** à des fins culturelles et touristiques ainsi qu'à la **participation à des chantiers de restauration pour encourager la formation professionnelle et l'insertion sociale**.

A ce jour, ce sont près de 80 projets qui sont concernés par ce partenariat dans 16 régions (se sont ajoutées les régions Centre et Limousin).

Par sa Fondation d'entreprise, Total inscrit sa politique de mécénat dans trois domaines :

- la culture et le patrimoine,
- la solidarité, dans les domaines de la santé et de l'éducation,
- l'environnement, en privilégiant la biodiversité et la mer.

Découvrez l'ensemble des projets soutenus sur : www.fondation-patrimoine.mecenat-total.com

LA FONDATION TOTAL

De par sa dimension internationale et compte tenu des multiples enjeux que représentent ses projets, Total dépasse ses activités industrielles et prend en compte les facteurs environnementaux et sociétaux des communautés qui vivent auprès de ses installations dans les territoires qui l'accueillent. Au-delà des nombreuses actions engagées à cet effet sur le terrain par ses filiales, le Groupe conduit, au travers de sa Fondation d'entreprise, une politique active de mécénat.

La Fondation d'entreprise Total, créée en 1992 au lendemain du Sommet de la Terre de Rio, s'est consacrée pendant seize ans à l'environnement, et plus particulièrement à la biodiversité marine.

En 2008, son engagement s'est élargi aux deux autres domaines du mécénat de Total, la solidarité et la culture, jusqu'alors conduits par d'autres de ses entités.

La Fondation Total couvre ainsi aujourd'hui trois champs d'activité : solidarité et santé, culture et patrimoine, environnement et biodiversité.

- En matière de **solidarité**, les actions de la Fondation s'articulent autour de deux axes : la santé à l'international et la solidarité en France. En partenariat avec l'Institut Pasteur depuis 2005, la Fondation soutient des programmes de recherche biomédicale et de formation portant sur la lutte contre les grandes pandémies dans les pays en développement.
En France, elle apporte son appui à des actions de lutte contre l'exclusion sociale et plus particulièrement l'éviction scolaire. Dans ce cadre, la Fondation Total s'est engagée aux côtés du Haut Commissariat à la jeunesse et aux solidarités actives dans le développement de projets de terrain financés par le Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse.
- En matière de **culture**, la Fondation Total contribue au dialogue des cultures et au rayonnement de la culture française. Elle accompagne les grandes institutions (Musée du Louvre, Musée du Quai Branly, IMA) en soutenant régulièrement des expositions.
Par ailleurs partenaire de la Fondation du Patrimoine, la Fondation Total soutient la restauration du patrimoine industriel et artisanal et la réhabilitation d'édifices anciens situés dans les régions d'implantation du Groupe en France. Ce programme s'enrichit d'une dimension sociale : encourager la formation et l'insertion professionnelle de jeunes en situation d'exclusion au travers de chantiers de restauration.

DOSSIER DE PRESSE

- En matière d'**environnement**, la Fondation Total apporte son soutien aux recherches visant à une meilleure connaissance des espèces et des écosystèmes marins et côtiers, mais aussi des enjeux liés à leur préservation. Elle participe également à la réhabilitation d'écosystèmes fragiles et contribue à la préservation des espèces menacées qui y vivent. Enfin, elle se consacre à la diffusion des connaissances par des opérations de sensibilisation et d'éducation centrées sur une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Dans tous ses champs d'activité, la Fondation Total privilégie les partenariats à long terme. Il s'agit, au-delà du soutien financier, de croiser les expertises et de les renforcer pour enrichir l'intelligence collective.

La Fondation Total associe aussi les collaborateurs du Groupe à son action et à son rayonnement, notamment en soutenant leurs engagements dans les domaines de la solidarité, de la santé, de l'éducation ou de l'environnement. Depuis 2006, elle a soutenu ainsi 221 projets émanant de plus de 160 associations.

Pour plus d'informations : www.fondation.total.com

Total est l'un des tout premiers groupes pétroliers et gaziers internationaux, exerçant ses activités dans plus de 130 pays. Ses 97 000 collaborateurs développent leur savoir-faire à tous les niveaux de cette industrie : exploration et production de pétrole et de gaz naturel, raffinage et distribution, gaz et énergies nouvelles et trading. Ils contribuent ainsi à satisfaire la demande énergétique mondiale, présente et future. Le Groupe est également un acteur de premier plan de la chimie.
www.total.com

FONDATION



DU
PATRIMOINE

DOSSIER DE PRESSE

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du Patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur les très nombreux trésors méconnus et menacés, édifiés au cours des siècles par les artisans de nos villes et de nos villages (fontaines, lavoirs, églises, chapelles, pigeonniers, moulins...)

Ce patrimoine de proximité n'étant pas protégé par l'Etat, sa sauvegarde est de la responsabilité de tous. La Fondation du Patrimoine mobilise ainsi toutes les énergies, tant collectives (associations, collectivités territoriales, entreprises) qu'individuelles, autour de programmes concertés de restauration de ces édifices qui occupent une place importante dans notre mémoire collective.

La Fondation du Patrimoine s'appuie sur un réseau de délégués régionaux et départementaux bénévoles, qui constitue la clef de voûte de son action sur le terrain, et sur une équipe d'une douzaine de personnes à l'échelon national, chargée de l'animation, de la mise en œuvre de partenariats, de la gestion administrative et financière, et du contrôle de gestion.

La Fondation a été présidée depuis sa création et jusqu'à fin 2005 par Edouard de Royere, aujourd'hui Président d'honneur. Charles de Croisset a pris sa succession en janvier 2006. Le Conseil d'administration est constitué des membres fondateurs, des représentants d'institutions nationales (ministères de l'Intérieur, de la Culture, de l'Environnement, Sénat, Assemblée Nationale, Institut) et locales (communes, départements, régions). Le Conseil d'orientation est composé de représentants d'associations de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, et de personnalités qualifiées.

Ses membres fondateurs

Axa, Bellon S.A. (Sodexho Alliance), Crédit Agricole S.A., Danone, Devanlay, Fédération française du Bâtiment, Fimalac S.A., Fondation Electricité de France, Indreco, L'Oréal, Michelin, Shell, Parcs et Jardins de France, Vivendi.

Des missions multiples

➤ **Promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité**, celui-là même qui fait la richesse de la mémoire locale, en identifiant les édifices et sites menacés de dégradation ou de disparition et en sensibilisant les acteurs locaux à la nécessité de leur restauration.

➤ **Susciter et organiser des partenariats public/privé** en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine local. La Fondation n'a vocation à être ni maître d'œuvre ni maître d'ouvrage de projets de restauration ; en revanche ses délégués travaillent en étroite collaboration avec les services de l'Etat (*DRAC, SDAP...*) et passent des accords avec les régions, les départements et les communes ainsi qu'avec les associations locales de sauvegarde du patrimoine. Ils s'emploient à mobiliser le mécénat des entreprises et des particuliers.

DOSSIER DE PRESSE

➤ **Transmettre les savoir-faire et favoriser la création d'emplois.** Cette mission découle directement de l'engagement de la Fondation au service du patrimoine de proximité. La restauration des éléments constitutifs de ce dernier fait travailler les entreprises locales et encourage la formation des jeunes, la création d'emplois, notamment dans les secteurs du bâtiment et du tourisme et la transmission des métiers et techniques traditionnels.

Ses moyens d'action

- **Le label :**

La Fondation est le seul organisme privé habilité par le Ministère de l'Economie et des Finances à pouvoir octroyer un label à une opération de restauration concernant un immeuble non protégé au titre des monuments historiques mais présentant cependant un réel intérêt patrimonial. Sous certaines conditions, ce label permet aux propriétaires privés de bénéficier de déductions fiscales incitatives pour des travaux extérieurs réalisés sur des édifices visibles de la voie publique.

Depuis 2000 : plus de 6500 labels ont été accordés à des propriétaires privés

- **La souscription :**

La Fondation du Patrimoine peut également accorder son soutien à des projets de sauvegarde du patrimoine public et associatif, en participant à leur financement par le biais de souscriptions. À ce titre, la Fondation du Patrimoine, reconnue d'utilité publique, peut recueillir des dons affectés à la réalisation d'un projet déterminé. Sous certaines conditions, elle abonde sur ses ressources propres le produit de la souscription.

Depuis 2000 : près de 1600 souscriptions ont été lancées sur l'ensemble du territoire

- **La mobilisation du mécénat d'entreprise :**

Dans le cadre d'accords de partenariat conclus avec des entreprises à l'échelon national ou local, la Fondation du Patrimoine suscite le mécénat en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine de proximité.

Depuis 2000,

- ➔ près de 12 000 projets soutenus
- ➔ plus de 800 millions d'euros de travaux engagés
- ➔ soit environ 2300 emplois créés ou maintenus en moyenne par an dans le bâtiment*

* Source INSEE (1996) : 45 emplois sont créés ou maintenus pour 1,5 millions d'euros de travaux réalisés dans la restauration du bâti ancien.

Pour plus d'informations : <http://www.fondation-patrimoine.com>

DOSSIER DE PRESSE

**LA DELEGATION AQUITAINE
DE LA FONDATION DU PATRIMOINE**

Avec l'originalité de son système décentralisé, la Fondation du Patrimoine œuvre au plus près de la sauvegarde du patrimoine de proximité dans chacune des régions de France.

En Aquitaine, la Délégation Régionale a été créée en 1998 pour connaître son organisation actuelle en 2003 avec la création d'une permanence. Elle s'appuie sur un réseau d'une vingtaine de bénévoles : un Délégué Régional, des Délégués Départementaux et des Délégués de Pays ; ainsi que sur 3 salariés.

Depuis ses débuts, pour le patrimoine privé, la Fondation du Patrimoine Aquitaine a attribué un peu plus de 330 labels fiscaux et approximativement 380 000 € de subventions pour environ 21 000 000 € de travaux labellisés.

Depuis 2003, pour le patrimoine public ou associatif, la Fondation du Patrimoine Aquitaine a soutenu plus de 80 projets par le biais de subventions (environ 740 000 €) et également plusieurs projets par le biais du mécénat d'entreprises. En parallèle, la Fondation du Patrimoine Aquitaine a lancé environ 90 souscriptions dont une vingtaine en Gironde.

Outre les conventions signées avec le Conseil Régional, les Conseils Généraux de Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques, la Fondation du Patrimoine Aquitaine a mis en place, depuis 2004, un Comité Régional qui réunit 3 fois par an la plupart des acteurs locaux du Patrimoine (DRAC, SDAP, CAUE, Conseil Régional, Conseils Généraux, associations patrimoniales,...). Ces partenaires assidus reconnaissent ainsi l'utilité de l'action de la Fondation du Patrimoine Aquitaine et renforcent sa notoriété.

Ce partenariat avec les institutions publiques, cette générosité populaire qui ne cesse de progresser et l'apport du mécénat d'entreprises encouragent la Fondation du Patrimoine Aquitaine à poursuivre sa mission.

Fondation du Patrimoine
Délégation Régionale Aquitaine
M. Francis ARNAUD – Délégué Régional
25 cours de Verdun
33000 Bordeaux
Tél : 05 56 79 12 23
Fax : 05 56 51 17 60
Mail : delegation-aquitaine@fondation-patrimoine.com
www.fondationpatrimoine-aquitaine.com
www.fondation-patrimoine.com